

**Bilan**  
 Décembre  
 2018

## Cultures fruitières

### Fruits à noyau



Le bilan Fruits à noyau a été construit à partir des suivis réalisés en 2018 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence. Il donne la tendance de la situation sanitaire globale ou par grand secteur de production.

### Météo

La saison 2018 a été marquée par plusieurs événements climatiques exceptionnels. Tout d'abord la pluviométrie de l'hiver a été excédentaire (3<sup>ème</sup> rang des hivers les plus arrosés en Rhône-Alpes). Le mois de février a été particulièrement froid, après un mois de janvier plus doux que la normale. Un pic de froid tardif a été enregistré du 26 au 28 février. Des dégâts de gel avec des températures allant jusqu'à -10°C ont été enregistrés sur les variétés d'abricotiers précoces, entraînant des pertes de production importantes.

Le printemps a été exceptionnellement pluvieux et a connu des températures contrastées. Il a démarré avec un mois de mars d'une grande douceur, qui a été hivernal sur la dernière quinzaine avec un pic de froid du 19 au 24 mars. Le mois d'avril a été dominé par des températures remarquablement chaudes, en particulier du 18 au 22 avril, avec des températures maximales proches de 30°C les 20 et 21 avril. Le mois de mai a été globalement doux, mais très pluvieux et venté avec une forte activité orageuse, marquée par endroit par des chutes de grêle.

L'été a été marqué par la persistance quasi continue de températures supérieures aux valeurs saisonnières et par une vague de chaleur exceptionnelle du 24 juillet au 8 août. Des records ont été observés : le 4 août, la température minimale n'est pas descendue en dessous de 30°C, et la température maximale a atteint les 39°C par endroit. La canicule a été équivalente à celle de 2003 en durée, et aussi sévère que celle de 2006. La sécheresse s'est installée durablement jusqu'à fin octobre. Les quelques épisodes pluvieux ont été souvent violents avec de forts cumuls enregistrés et des chutes de grêle. L'orage de grêle du 15 juillet a été particulièrement dommageable dans le Rhône.

### Tableaux de synthèse

PECHER-ABRICOTIER	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
<b>Maladie des taches bactériennes p. 4-5</b>	1 à 2 sur pêcher en MVR 0 sur abricotier	<b>&gt; sur pêcher</b> <b>= sur abricotier</b>
	0 en RL et NB	=
<b>Monilioses sur fleurs et rameaux p. 5</b>	1 sur Pêcher	>
	1 à 2 sur abricotier	

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Rhône-Alpes



PECHER-ABRICOTIER (suite)	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
Maladies de conservation p. 5	0 à 1 sur pêcher précoce	> sur pêcher précoce = sur pêcher tardif > sur abricotier
	2 à 3 sur pêcher tardif	
	0 à 2 sur abricotier	
Tordeuse orientale p. 6	0 à 3 sur Abricotier	>
	1 à 3 sur Pêcher tardif	>
<i>D.suzukii</i> p. 7	0 à 1	=
Mouche méditerranéenne p. 8	0	=
<i>Capua</i> p. 8	0 à 1	=
Pucerons farineux p.16	2 à 3 (en AB) en MVR 1 en conventionnel en MVR	>
Escargot p. 8	0 à 1	<
Sharka p. 9-10	2	=

ABRICOTIER	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
Bactériose à <i>pseudomonas</i> p. 11	1 à 3	>
Oïdium p. 11	1	<
Rouille du prunier p. 11	0 à 2 en MVR	>
	0 à 1 en RL	=
Maladie criblée sur fruits p. 12	1	>
Tavelure p. 12	0 à 3	>
Petite mineuse du pêcher <i>Anarsia</i> p. 12	0 à 1	<
<i>C. pruni</i> /ECA p. 13-14	3 en MVR	=

PECHER	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
Cloque p. 14	1 à 2 (2 à 3 en AB)	>
Chancre à <i>fusicoccum</i> p. 14-15	1 à 2 en MVR	=
	0 à 1 en RL	>
Oïdium sur fruits p. 15	0 à 1	<
Oïdium sur pousse p. 15	0 à 1	<
Bactériose p. 15	0 à 1	<
Cochenille lécanine p. 15	0 à 2 en MVR	=
Pucerons verts p. 16	1	=
Thrips <i>meridionalis</i> p. 16	0 à 1 en MVR	<
Thrips californien p. 16	0 à 2 en MVR	>
Cicadelle verte p. 16	1 à 3	>

CERISIER	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
Moniliose fleurs et rameaux p. 16	0 à 1	<
Maladies de conservation p. 16	2 à 3	>
<i>Coryneum</i> p. 17	1	>
Anthracnose p. 17	1	=
<i>D. suzukii</i> p. 17-18	2 à 3	>
Mouche de la cerise p.18	0 à 1	=
Chenilles p. 19	0 à 1	<
<i>Cossus</i> p.19	0	=
Pucerons noirs p. 19	1 à 3	=
Phytoptes/acariens p.19	0 à 1	<

TOUS FRUITS A NOYAU	Note globale niveau de dégâts 2018 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2017
<i>Xylella fastidiosa</i> p.20-21	0	=
Forficules p. 22	1 à 3	>
Punaises p. 22	0 à 1	>
<i>Metcalfa pruinosa</i> p. 23	0 à 1	=
Campagnols p. 23	1 à 3	=

## Phénologie

### • ABRICOTIER

	Nyonsais-Baronnies		Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
COLORADO	-	-	22 janvier <i>14 février</i>	18 février <i>25 février</i>	20 février	12 mars
ORANGERED	-	-	5 février <i>20 février</i>	10 mars <i>7 mars</i>	5 mars <i>27 février</i>	19 mars <i>13 mars</i>
ORANGE DE PROVENCE	6 mars <i>1<sup>er</sup> mars</i>	20 mars <i>10 mars</i>	-	-	-	-
BERGERON	20 février <i>28 février</i>	25 mars <i>25 mars</i>	10 mars <i>26 février</i>	21 mars <i>10 mars</i>	8 mars <i>28 février</i>	22 mars <i>19 mars</i>

En italique, dates 2017



Stade F2

Photos FREDONRA

Le gel de fin février a provoqué des dégâts sur les variétés en fleurs mais aussi sur des variétés à des stades plus avancés, et engendré une perte de production.

## • PECHER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
SPRING BRIGHT	-	-	<i>26 février</i> <i>26 février</i>	<i>5 mars</i> <i>20 mars</i>
Variétés précoces (ex : PATTY)	12 février <i>21 février</i>	12 mars <i>10 mars</i>	-	-
ONYX	-	-	<i>28 février</i>	<i>3 avril</i>
Variétés de saison (ex : ROSALISE)	25 février <i>25 février</i>	24 mars <i>11 mars</i>	-	-
Variétés tardives (ex : SWEET REINE)	8 mars <i>28 février</i>	29 mars <i>15 mars</i>	-	-

*En italique, dates 2016*



Photos FREDONRA

## • CERISIER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
FOLFER	24 mars <i>10 mars</i>	4 avril <i>17 mars</i>	26 mars <i>18 mars</i>	10 avril <i>28 mars</i>
BURLAT	30 mars <i>15 mars</i>	7 avril <i>21 mars</i>	26 mars <i>18 mars</i>	12 avril <i>30 mars</i>
REGINA	3 avril <i>19 mars</i>	9 avril <i>1 avril</i>	4 avril <i>27 mars</i>	20 avril <i>3 avril</i>

*En italique, dates 2017*

Photos FREDONRA



# PECHER-ABRICOTIER

## • MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

La maladie est restée cantonnée aux parcelles habituellement touchées en Moyenne Vallée du Rhône sur pêcher, avec une présence de symptômes plus importante qu'en 2017. Il n'y a pas eu de signalement sur abricots. Les secteurs Rhône-Loire et Nyonsais-Baronnies ne sont pas concernés par la maladie.

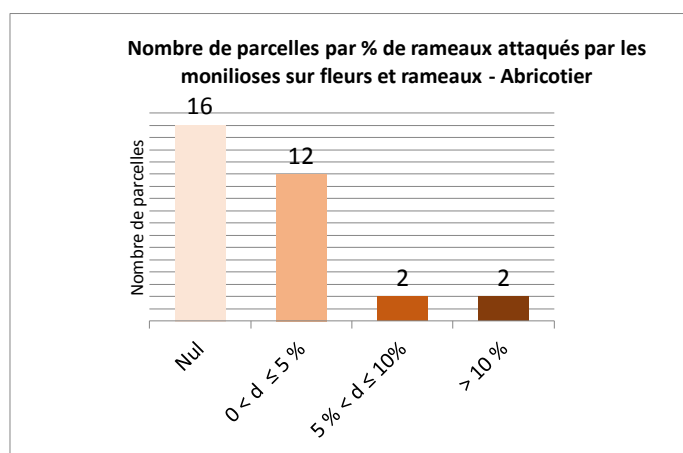
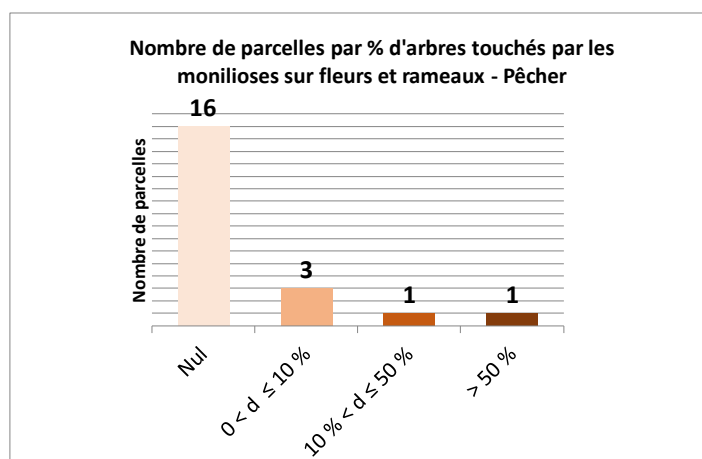
Les conditions humides du printemps ont été favorables à la bactérie. Les premières taches sur feuilles de pêcher sont apparues le 22 mai, puis le 28 mai sur les fruits et ont progressé à l'occasion des pluies fréquentes qui ont suivi. A la récolte, parmi les 10 parcelles de référence où un comptage a été réalisé, une parcelle de pêchers présentait 14.5 % de fruits attaqués.



**Les mesures prophylactiques sont indispensables pour limiter l'expansion de la maladie sur les parcelles avec un inoculum déjà présent.** La bactérie se conserve en effet d'une année sur l'autre dans les bourgeons et à la surface des rameaux. La taille d'hiver participera à l'élimination des rameaux attaqués (les sortir du verger). Des précautions doivent également être prises tout au long de la saison pour éviter le transport de la bactérie des parcelles attaquées vers les parcelles saines.

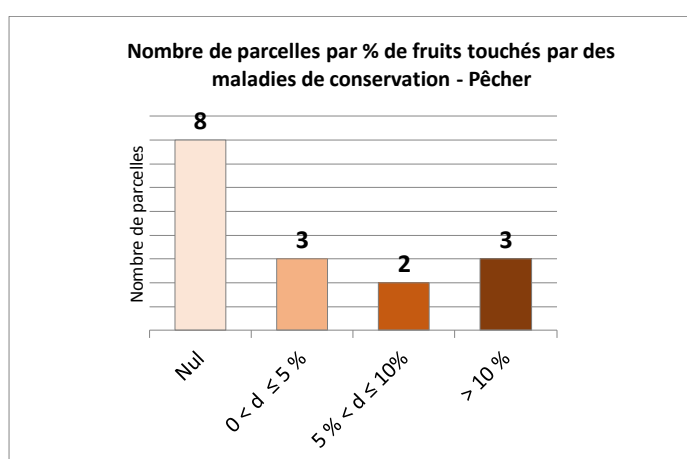
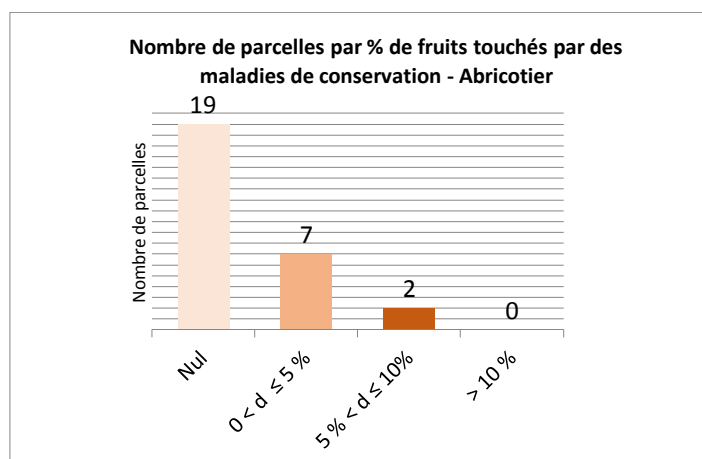
## • MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

**La période de floraison s'est déroulée dans des conditions pluvieuses et douces favorables aux *monilia*.** Les premiers dégâts étaient visibles le 19 mars sur abricotier et le 26 mars sur pêcher. De fin-mars à fin avril, 16 parcelles d'abricotiers du réseau sur les 32 qui ont fait l'objet d'un comptage, ont été concernées par des symptômes. Sur cette période, 5 parcelles de pêchers sur 21 étaient également touchées (Cf. graphiques ci-dessous). A l'exception d'une parcelle de pêcher, toutes les parcelles touchées étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône et dans le Nyonsais-Baronnies (pour certaines parcelles d'abricotiers). La situation a été globalement saine en Rhône-Loire.



## • MONILIOSES DES FRUITS

**Les monilioses ont été problématiques cette année, favorisées par la présence de nombreuses portes d'entrée aux champignons (forte pression forficules, blessures de grêle, microfissures).** Les comptages réalisés à la récolte au sein du réseau, montraient la présence de pourritures sur 9 parcelles d'abricotiers sur 28, et sur 8 parcelles de pêchers sur 16 (Cf. graphiques ci-dessous).





**Prophylaxie :** Profitez de la taille d'hiver pour éliminer les rameaux porteurs de momies, qui constituent l'inoculum pour 2019.

## • TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

⇒ Evolution des populations d'après le réseau de piégeage :

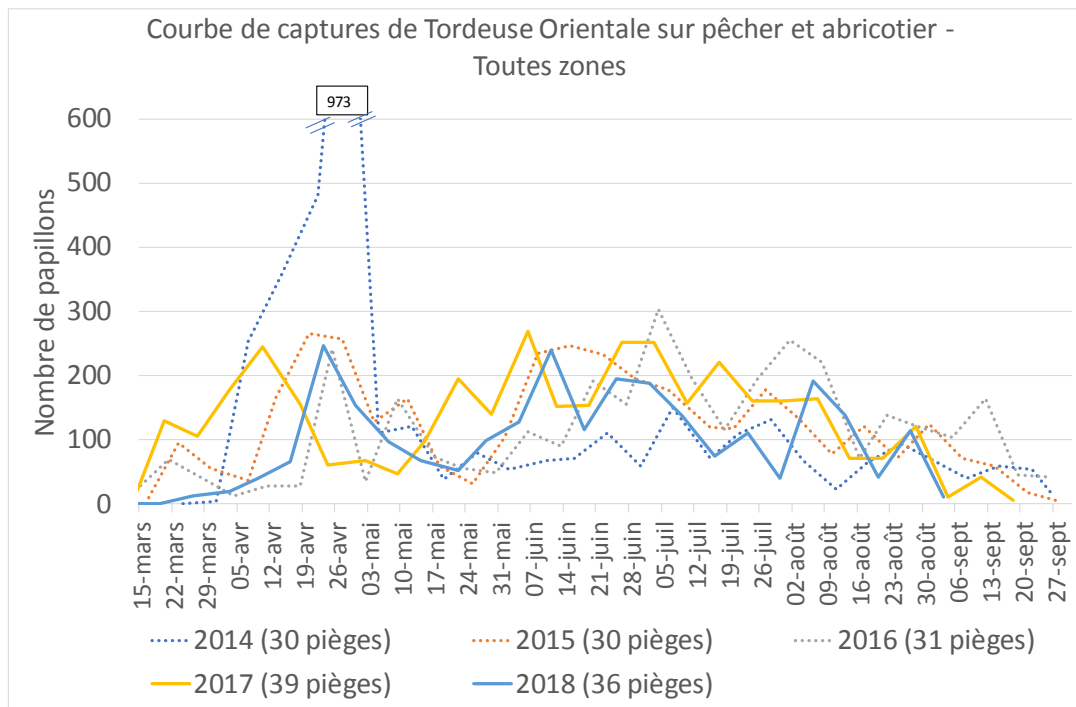
Au sein du réseau BSV, les premières prises de tordeuses orientales ont été observées le 26 mars sur abricotier et sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône. Le premier vol débuté précocement s'est étalé jusqu'à mi-mai. Il a été suivi d'un deuxième vol qui a duré jusqu'à fin juin en Moyenne Vallée du Rhône et jusqu'à début juillet en Rhône-Loire. Plusieurs générations se sont ensuite succédées avec des niveaux de captures élevés sous l'effet des fortes chaleurs, avant l'entrée en diapause des dernières larves (encore observées fin septembre dans des pommes).

Le graphique ci-après présente le vol de tordeuses orientales observé sur les parcelles de piégeage suivies de façon hebdomadaire (le suivi s'arrête aux récoltes des parcelles de piégeage).



Attaque de Tordeuse orientale sur jeunes fruits

Photo FREDONRA



⇒ Evolution des populations d'adultes d'après les données du modèle DGAL/INOKI :

Le modèle DGAL/INOKI permet de suivre l'évolution des populations pour la première et deuxième génération uniquement. Le tableau ci-dessous présente les dates indiquées par le modèle en 2018 pour différents stades d'avancement du vol des populations d'adultes de tordeuses orientales, dans les différents secteurs :

secteur	zones	Début du 1 <sup>er</sup> vol*	Premier vol		Deuxième vol		
			Pic de vol ( 50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)	Début de vol (2 % adultes)	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	1 <sup>er</sup> avril	21 avril	10 mai	27 mai	09 juin	20 juin
	ZM	5 avril	22 avril	16 mai	30 mai	11 juin	24 juin
	ZT	12 avril	24 avril	20 mai	4 juin	12 juin	28 juin
Rhône-Loire	ZP	9 avril	25 avril	22 mai	5 juin	14 juin	30 juin
	ZM	13 avril	28 avril	25 mai	10 juin	19 juin	2 juillet
	ZT	16 avril	4 mai	27 mai	12 juin	24 juin	6 juillet

\*vol confirmé dans plusieurs pièges

ZP : Zones précoces ; ZM : Zones moyennes ; ZT : Zones tardives

⇒ Périodes à risques estimées par le modèle DGAL :

Les schémas ci-dessous présentent les périodes de risque de pontes et d'éclosions estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs pour la première et deuxième génération :

secteur	Zones	Périodes de risque de pontes de Tordeuse orientale estimées par le modèle DGAL en 2018											
		avril (G1)			mai (G1)			juin (G2)			juillet (G2)		
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	8/4	22/4	2/5	14/5	31/5	8/6	17/6	25/6				
	ZM	10/4	23/4	4/5	21/5	1/6	8/6	16/6	25/6				
	ZT		19/4	26/4	9/5	25/5	9/6	13/6	22/6	2/7			
Rhône-Loire	ZP		17/4	26/4	10/5	28/5	9/6	16/6	25/6	5/7			
	ZM		20/4	28/4	13/5	30/5	13/6	19/6	28/6	8/7			
	ZT		21/4	28/4	15/5	2/6		20/6	30/6	11/7	19/7		

secteur	Zones	Périodes de risque d'éclosions de Tordeuse orientale estimées par le modèle DGAL en 2018											
		avril (G1)			mai (G1)			juin (G1-G2)			juillet (G2)		
Moyenne Vallée du Rhône	ZP		19/4	28/4	8/5	16/5	4/6	14/6	21/6	29/6			
	ZM		20/4	3/5	11/5	27/5	3/6	12/6	20/6	28/6			
	ZT		24/4	10/5	20/5	31/5	13/6	21/6	27/6	6/7			
Rhône-Loire	ZP		23/4	15/5	27/5	10/6	15/6	17/6	3/7	11/7			
	ZM		28/4	8/5	23/5	5/6	19/6	24/6	2/7	13/7			
	ZT		29/4	8/5	22/5	8/6	13/6	19/6	27/6	6/7			

Légende des schémas : ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive

Les périodes à risque nul apparaissent en blanc (moins de 2 %, et plus de 98 %) pour les 2 générations

Les périodes à risque modéré (2 % à 20%, et 80 % à 98 %) en orange clair

Les périodes à risque fort (20 % à 80 %) en orange foncé

⇒ Evolution des dégâts :

Les premières attaques sur pousses ont été observées le 16 avril en Moyenne Vallée du Rhône sur pêcher. En fin de période d'éclosions de G1, 8 **parcelles de pêcheurs sur 15 présentaient des attaques sur pousses dans ce secteur avec moins de 10 pousses attaquées (observation sur 20 arbres)**. Des attaques plus importantes ont été recensées ensuite pendant l'été sur 3 parcelles (jusqu'à 200 pousses attaquées). En Rhône-Loire, 2 des 4 parcelles suivies présentaient de faibles dégâts sur pousses en fin de G1.

A la récolte, 6 parcelles sur 17 présentaient des dégâts sur fruits, mais **avec dépassement du seuil de 3 % de dégâts sur 2 d'entre elles avec 16 % et 43 % de fruits touchés (variétés tardives de pêches)**.

### • D.SUZUKII

Des populations de *Drosophila suzukii* étaient visibles début juillet sur des abricots et pêches restant sur les arbres après la récolte, avec observation de pontes notamment dans les morsures de forficules, Cf. photos ci-dessous. La présence de faibles dégâts a été signalée sur 3 parcelles d'abricotiers du réseau le 9 juillet avec 1 % d'abricots concernés (en Nyonsais-Baronnies et Moyenne Vallée du Rhône). Ces attaques restent des cas isolés, globalement l'insecte n'a pas été problématiques sur pêches, abricots et prunes cette année.



Photos FREDONRA

## • MOUCHE MEDITERRANNEENNE—*CERATITIS CAPITATA*

La biologie du ravageur ne lui permet pas d'hiverner sous les conditions climatiques de Rhône-Alpes, cependant des mouvements de populations des zones méditerranéennes vers des zones plus tempérées sont possibles pendant la saison estivale. C'est pourquoi une vigilance particulière est entreprise pour suivre les populations de *C. capitata* et l'apparition d'éventuels dégâts à l'approche des récoltes.

Malgré les conditions très chaudes et sèches connues cet été et favorables à l'installation et au développement de mouches méditerranéennes, aucune mouche n'a été capturée sur les 2 parcelles de pêcher (Drôme et Rhône), et sur 2 parcelles de pommier (Drôme, et Isère) suivies sur la période de fin-juillet jusqu'à la récolte. Hors réseau, 2 captures ont été observées sur une parcelle d'abricotiers dans la Drôme. A noter : des *C. capitata* avaient été observées dans des pièges à mouches de la cerise *R. cerasi* à la fin du mois de juin sur 2 parcelles dans le Rhône. **Aucun dégât n'a été signalé.**

## • TORDEUSE DE LA PELURE - *CAPUA*

Quelques dégâts ont été observés en Agriculture Biologique fin mai en Moyenne Vallée du Rhône sur abricots et pêches (chenilles visibles mi-avril). La pression a été globalement faible, et pour rappel ce ravageur est secondaire sur fruits à noyau.

## • PUCERONS FARINEUX – *HYALOPTERUS PRUNI*

Des foyers de pucerons farineux ont régulièrement été observés en Moyenne Vallée du Rhône à partir du début du mois de juin sur des pêchers et abricotiers conduits en Agriculture Biologique. Ils ont également été repérés sur des parcelles d'abricotiers en conventionnel. Les colonies ont progressé jusqu'au moment des interventions de taille qui ont permis de faire baisser le niveau de population. Ces pucerons peuvent devenir problématiques lorsqu'ils se développent en Agriculture Biologique ou sur de jeunes plantations (arrêt de pousse, fumagine sur fruits). Les conditions très chaudes de la saison ont été favorables à ces pucerons.



## • ESCARGOTS

Sous l'effet des conditions humides régulières, plusieurs vergers ont été concernés par des attaques d'escargots sur fruits (plus de peau) en Moyenne Vallée du Rhône au mois de mai. Les escargots ont été dans l'ensemble moins dommageables qu'en 2017.



## • SHARKA

Cette maladie des Prunus, est due à un virus transmis par les pucerons, et fait l'objet d'une lutte obligatoire, et d'une surveillance spécifique. La maladie peut également se transmettre par le biais du matériel végétal.



La prospection Sharka menée par le réseau Fredon s'est déroulée en 2018 dans les départements Drôme, Ardèche, Isère et Rhône :

- Les zones focales (2 passages de prospection) : définies par analyse de risque autour des points de contaminations c'est-à-dire les parcelles précédemment contaminées par la Sharka (2015-2016-2017)
- Les zones de sécurité (1 passage de prospection) : définies par le tracé d'un tampon de 2,5 km autour des points de contamination et adaptées par analyse de risque
- La zone « rotationnelle » : parcelles situées dans des communes en zone indemne et prospectées désormais une fois tous les 6 ans.

Afin de sécuriser les plantations, deux passages ont été réalisés en environnement de pépinière et vergers donneurs de greffons, et un passage a été assuré dans les jeunes plantations.

**Au total, 9718 ha ont été prospectés : 6438 ha de verger ont été surveillés au moins une fois, et 3280 ha ont été visités en passages supplémentaires.**

**Le bilan des contaminations fait état de 2432 arbres contaminés. Parmi les parcelles contaminées, 29 parcelles présentaient plus de 10 % d'arbres contaminés, les 3.56 ha concernés ont dû être arrachés. Globalement, les contaminations sont stables par rapport à 2017 au niveau régional. La tendance est à la légère hausse dans le département de la Drôme, et à la baisse en Isère et en Ardèche. Dans le Rhône, les contaminations restent faibles et stables. Cette année, 57 communes sont concernées (Cf. carte en page suivante). Parmi elles, figure une « nouvelle » commune : la commune de Peyraud, commune jusqu'alors indemne depuis 2009.**

Bilan du nombre d'arbres contaminés par la Sharka en 2018				
Dép.	Abricotier	Pêcher	Prunier	Total
Ardèche	50	55	0	105
Drôme	385	1792	44	2221
Isère	58	39	3	100
Rhône	0	6	0	6
<b>Total</b>	<b>493</b>	<b>1892</b>	<b>47</b>	<b>2432</b>

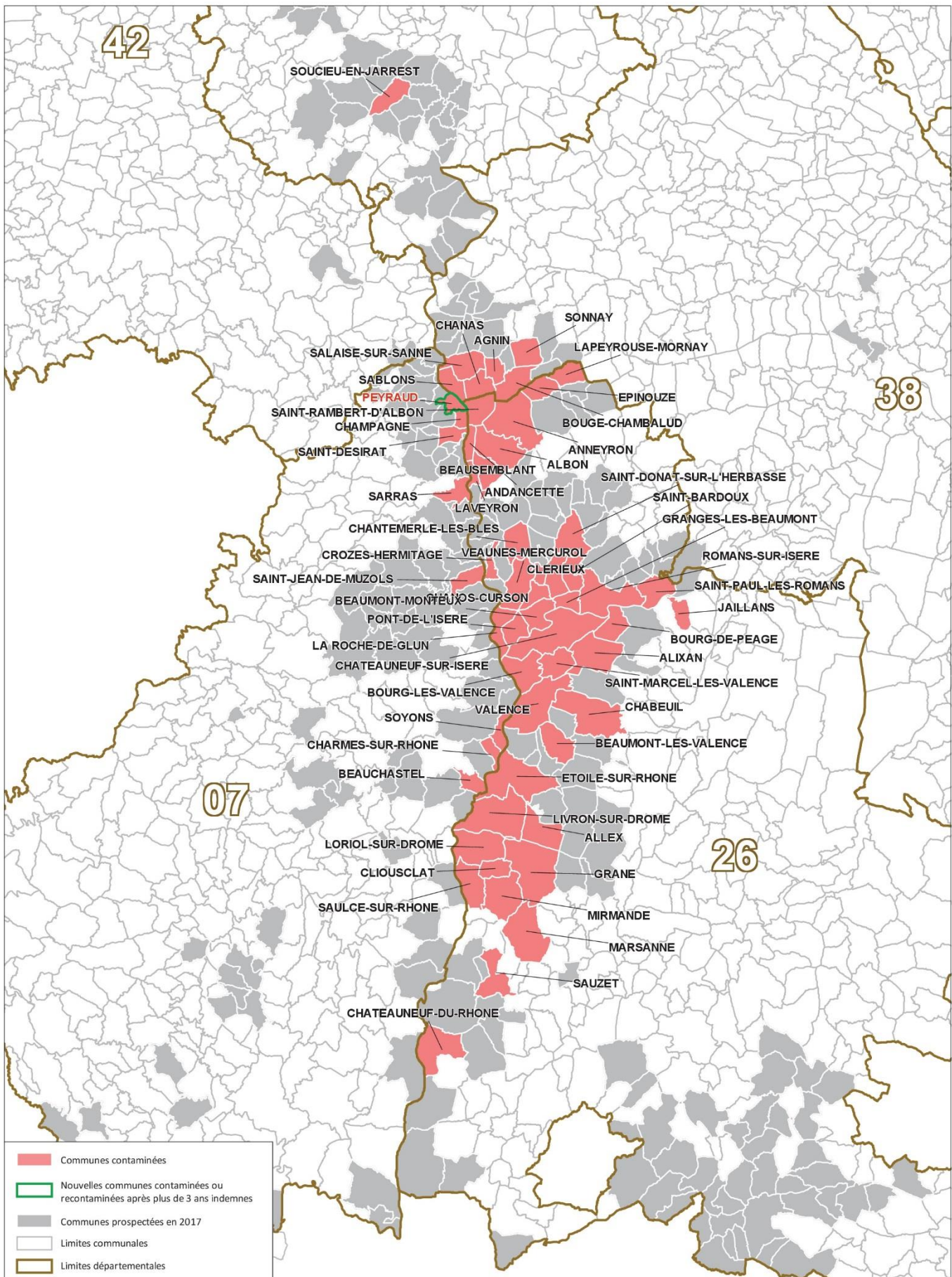
Dans la Drôme, les foyers historiques (Anneyron/Livron-sur-Drôme/Pont de l'Isère/ Etoile-sur-Rhône/ Châteauneuf-sur-Isère / Epinouze/ Beaumont-Monteux / La Roche-de-Glun/St Marcel-lès-Valence /Grange-lès-Beaumont/Andancette/Marsanne) concentrent 87 % des contaminations avec 1939 arbres touchés. Beausemblant n'avait pas fait l'objet d'observation de contaminations depuis 2 années consécutives en 2017, mais un prunier contaminé a été découvert cette année. Une contamination sur pêcher a été observée sur Jaillans, commune où la Sharka a été repérée pour la première fois en 2017. Par contre, il n'y a pas eu de découverte sur Allan et Pierrelatte, communes également nouvellement contaminées en 2017.

En Ardèche, les secteurs de St Désirat/Champagne/Beauchastel concentrent la majorité des contaminations avec 84 arbres touchés, avec une légère hausse sur St Désirat (53 arbres contre 34 en 2017), mais une baisse sur Beauchastel (15 arbres contre 43 en 2017). Peyraud compte à nouveau parmi les communes contaminées avec la découverte d'un abricotier malade, alors qu'elle ne l'était plus depuis 2009. Le virus a de nouveau été détecté sur St Jean-de-Muzols déjà contaminée en 2015, puis 2017. Pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas eu de nouvelles découvertes sur les communes de Cornas et St Péray (quelques arbres en 2016). Aucune découverte n'a été faite sur Andance (contaminée entre 2013 et 2017) et La Voulte sur Rhône (contaminée en 2016, puis 2017). Bien qu'indemne de contamination pour la troisième année consécutive, Chateaubourg restera dans le dispositif de surveillance en 2019 du fait de sa situation limitrophe à La Roche-de-Glun.

Sur le département de l'Isère, la baisse des contaminations se confirme une nouvelle fois cette année avec 100 arbres contaminés contre 176 en 2017, et 361, en 2016. Les secteurs de Chanas, Salaise-sur-Sanne, Bougé-Chambalud, restent les plus touchés mais enregistrent une baisse des contaminations (89 arbres au total contre 161 en 2017). Les communes de Sonnay et Sablons touchées tous les ans, restent faiblement contaminées (4 arbres sur chacune en 2018, dont 3 pruniers sur Sonnay). Il n'y a pas eu de nouvelle découverte sur la commune d'Anjou (concernée pour la première fois en 2017), tout comme sur St Prim et Seyssuel. Agnin, commune touchée depuis 2016, reste contaminée avec 3 arbres touchés.

Dans le Rhône, aucune contamination n'a été trouvée cette année sur les foyers historiques de Vourles et Charly. La commune de Soucieu-en-Jarrest reste contaminée avec la découverte des 6 pêchers touchés (commune contaminée pour la première fois en 2017 avec présence de la souche Marcus). Pour la deuxième année consécutive, aucune contamination n'a été découverte sur Irigny et Loire-sur-Rhône.

# Communes contaminées par la Sharka en 2018



novembre 2018

Sources : RESEAU FREDON-RA 2018, IGN ©



# ABRICOTIER

## • BACTERIOSE A PSEUDOMONAS

Cette maladie est toujours aussi présente en vergers, en particulier en Ardèche et dans la Drôme. Du fait de l'alternance entre période de gelées et de redoux connues entre mi-février et mi-mars, la saison a été propice aux bactéries à Pseudomonas. La bactérie a en effet un pouvoir glaçogène entraînant la prise en glace des tissus, ce qui lui permet ensuite de se propager plus facilement au moment de la décongélation des parties atteintes vers les zones saines.

Les microlésions occasionnées par le gel, les blessures causées par la grêle et l'éclatement ont également été des voies de pénétration pour la bactérie.

**Les premiers signalements de symptômes ont été faits le 20 mars. Au sein du réseau, des symptômes (écoulement de gomme et/ou dépérissement) ont été signalés sur 21 parcelles sur 32 suivies. A l'approche de la récolte, une parcelle présentait des dégâts sur fruits avec 5 % de fruits touchés. Cette maladie est toujours aussi problématique pour de jeunes plantations.**



Photo FREDONRA



Photo FREDONRA

## • OÏDIUM DE L'ABRICOTIER—*PODOSPHAERA TRIDACTYLA*

Les premiers symptômes sur fruit ont été signalés le 30 avril en Moyenne Vallée du Rhône. **De mai au début de l'été, 19 parcelles sur 34 ont présenté des symptômes. Ce champignon n'a pas été problématique à la récolte.**

## • ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les premiers symptômes sont apparus en Moyenne Vallée du Rhône début juillet au sein du réseau.

En Moyenne Vallée du Rhône, au cours des mois d'août et septembre, les symptômes de rouille ont été observés sur 7 parcelles sur 24, avec plus de 50 % d'arbres concernés sur 2 d'entre elles. **La pression n'a en général pas été problématique. Quelques vergers en Agriculture Biologique ont défolié précocement (début septembre).**

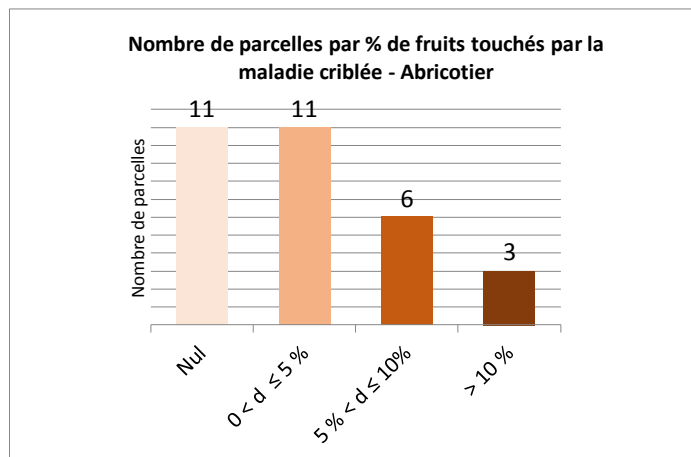


Photo CA26

## • MALADIE CRIBLEE—*CORYNEUM BEIJERINCKII*

Les premières taches sur feuilles et fruits ont été signalées début mai. A l'approche de la récolte, la majorité des parcelles où un comptage a été réalisé présentait des taches sur fruit, avec 11 parcelles avec moins de 5 % des fruits concernés, et 9 parcelles avec plus de 5 % de fruits touchés (dont 3 avec plus de 10 % de fruits attaqués). Hors réseau, des analyses laboratoire ont montré que certaines criblures sur fruits n'étaient pas dûes à *Coryneum beijerinckii*.

En effet, ces taches peuvent être confondues avec celles causées par la bactériose à *pseudomonas* qui est fréquemment rencontrée sur abricotier. Le diagnostic peut s'avérer difficile.



## • TAVELURES

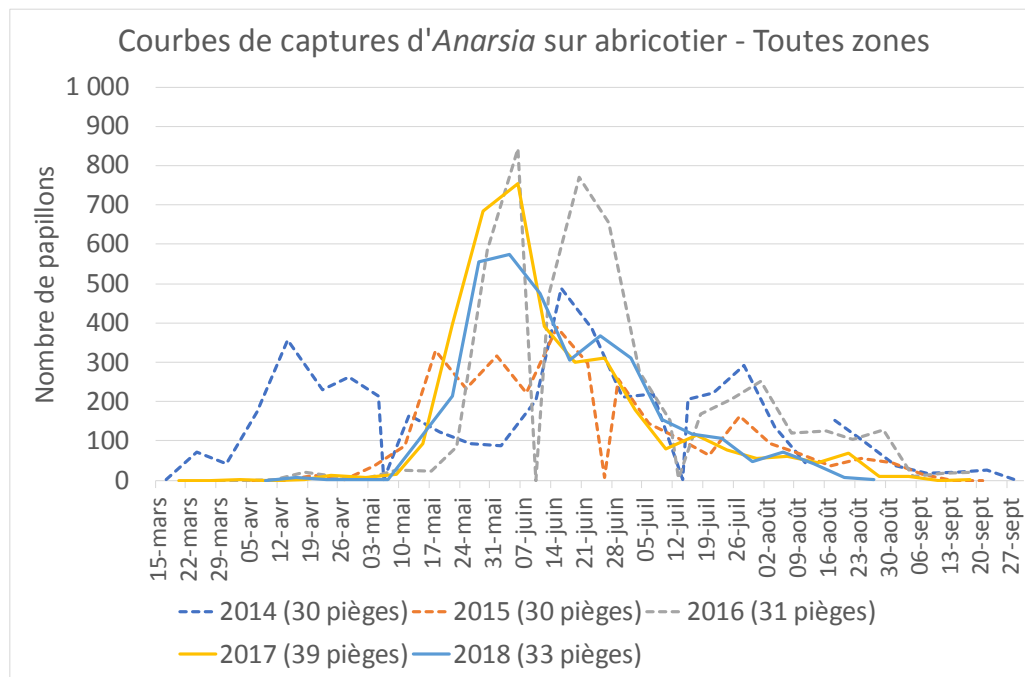
Des taches de **tavelure** sur abricots ont été signalés sur 4 parcelles du réseau au cours du mois de juillet en Moyenne Vallée du Rhône, avec 1 à 2.5 % de fruits touchés. Celles-ci se présentent sous forme de petites taches circulaires rouges ou noirâtres de 3 à 4 mm de diamètre d'aspect velouté qui peuvent confluer et conduire au craquellement de l'épiderme. Les symptômes sont rarement visibles sur feuilles, mais des taches superficielles rougeâtres circulaires ou ovales (de 1 à 5 mm de diamètre) peuvent être observées sur les rameaux de l'année.

Hors réseau, des analyses en laboratoires ont été faites sur des échantillons de fruits présentant des taches rarement observées, le prélèvement a été réalisé dans le Nord Drôme (Bergeron, lors de la récolte la semaine du 18 juin). Ils se sont avérés positifs à la **Tavelure du mirabellier** (*cladosporium carpophilum*), qui a profité du printemps humide et frais. Les symptômes sont des petites taches de 1 à 2 mm de diamètre de couleur brune à gris foncé. Leur diamètre peut s'étendre jusqu'à 15 mm et les taches peuvent se rejoindre pour former des zones liégeuses. Cette maladie a causé des dégâts importants dans certains vergers.

Les conditions climatiques pluvieuses du printemps ont été favorables aux contaminations par les champignons. Ils se conservent sur les feuilles tombées au sol pendant l'hiver. Le broyage peut permettre la réduction de l'inoculum à l'image de la prophylaxie Tavelure du pommier. **Dans les vergers touchés cette année, il faudra être vigilant à partir de la fin de chute des pétales en 2019 (stade correspondant à la reprise de projections de spores), en particulier si l'humectation et les températures sont favorables à ces maladies.**



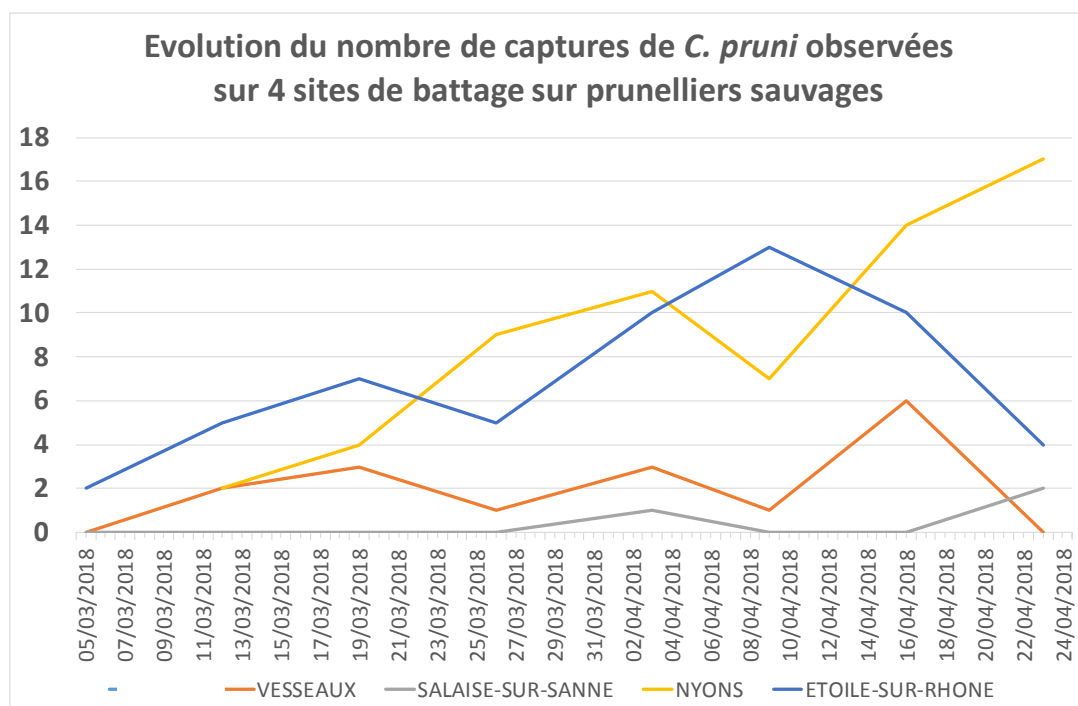
## • PETITE MINEUSE DU PECHER—ANARSIA LINEATELLA



Depuis 2016, le niveau de captures de ce papillon atteint des pics importants en mai et juin avec de fréquents dépassements de seuils de 30 captures par semaine. Les parcelles concernées ne présentent pas pour autant des dégâts, mais quelques attaques ont été signalées cette année hors réseau mi-juin. Cet insecte reste cependant peu problématique. Il faut noter que les dégâts peuvent être confondus à la récolte avec ceux de tordeuse orientale. L'observation de la larve de couleur brun chocolat permet de faire la différence.

## • CACOPSYLLA PRUNI - VECTEUR DE L'ENROULEMENT CHLOROTIQUE (ECA)

Les deux espèces sœurs vectrices du phytoplasme responsable de l'ECA sont réunies sous le nom de *Cacopsylla pruni*. *C. pruni* hiverne sur conifères avant de migrer sur *Prunus* courant février. C'est au moment de cette migration, que des infections sur abricotiers peuvent se produire en verger. Les adultes migrants infectieux ont en effet multiplié suffisamment le phytoplasme pendant leur hibernation, ils reviennent sur *Prunus* avec la capacité de contaminer des arbres sains. Cependant, la grande majorité des adultes migrants ne sont pas infectieux. Pour rappel, l'ECA peut aussi être transmis par le biais du matériel végétal. Pour cerner le retour des adultes migrants sur les *Prunus*, des battages sur prunelliers ont été réalisés sur 4 sites en Ardèche, en Isère, et dans la Drôme.



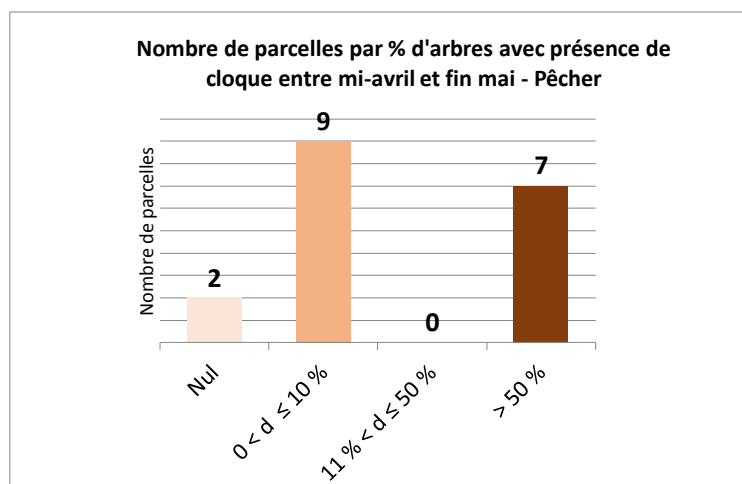
Sur le site d'Etoile-sur-Rhône (26), les premiers adultes sortant d'hivernation ont été capturés sur prunus sauvages le 5 mars. **Le vol s'est intensifié ensuite progressivement pour atteindre un pic le 9 avril.** Le vol a ensuite diminué et a pris fin au début du mois de mai. Sur le site de Nyons (26) où le vol a débuté le 12 mars, un pic de captures a été atteint le 3 avril. Les fortes captures enregistrées le 16 avril et le 23 avril correspondent à l'émergence des adultes de première génération, le vol des adultes hivernants arrivant à son terme. Peu de captures ont été observées sur les sites de Vesseaux (07) et Salaise-sur-Sanne (38) où le vol a également débuté le 12 mars.

**Des symptômes d'ECA sur abricotier ont été signalés cette saison sur 13 parcelles du réseau sur 38, avec moins de 5 % d'arbres concernés sur 10 d'entre elles, et entre 6 % et 15 % d'arbres concernés sur 3 parcelles. Toutes les parcelles touchées étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône où la maladie reste un problème majeur.**

## PECHER

### • CLOQUE DU PECHER - *TAPHRINA DEFORMANS*

Les conditions météo ont été favorables aux contaminations pendant quasiment toute la période de sensibilité des feuilles, en particulier au mois de mars où des risques élevés ont été annoncés. De plus, les variétés à débourrement précoce ont été exposées plus longtemps au champignon que d'habitude (stade pointe verte atteint en janvier sous l'effet de conditions très douces). Les premiers symptômes ont été observés le 30 mars en Moyenne Vallée du Rhône, et le 9 avril en Rhône-Loire. Entre mi-avril et la fin du mois de mai, 16 parcelles sur 18 suivies étaient concernées par la présence de la maladie, avec un nombre d'arbres concernés important sur 7 d'entre elles. Ainsi, la pression a été plus importante qu'en 2017, en particulier dans les vergers en Agriculture Biologique. **Mais les attaques sont restées sans influence sur la récolte.**



### • CHANCRE A CYTOSPORA ET CHANCRE A FUSICOCCUM

Le repérage de ces maladies peut se faire en période de forte hygrométrie par la présence de pycnides noires dans les chancre, sécrétant des cyrrhes (de couleur orangée pour le *Cytospora* et blanche pour le *Fusicoccum*).

Les premiers chancres à *fusicoccum* ont été observés le 3 avril en Moyenne Vallée du Rhône. Leur présence avec 5 à 35 % d'arbres concernés, a été repérée sur 3 parcelles du réseau sur 18 durant la saison. Hors réseau, des dépérissements de rameaux dus à *fusicoccum* ont également été repérés en Rhône-Loire fin juin. **Le champignon a pu, dans les situations où il était présent à la base des bourgeons, trouver des conditions favorables à son développement à l'occasion des pluies survenues pendant la floraison, stade très sensible.** Il n'y a pas eu de chancre à *cytospora* repéré.



#### • OIDIUM DU PECHER —*SPHAEROTHECA PANNOSA*

Les premières taches sur fruits étaient visibles le 2 mai en Moyenne Vallée du Rhône. **A l'approche de la récolte, seules 2 parcelles sur 20 présentaient des taches sur fruits. Sur pousses, des taches ont été signalées sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône durant le mois de juillet. Globalement cette maladie n'a pas été problématique en 2018.**

#### • BACTERIOSE DU PECHER

Quelques parcelles du réseau (5 parcelles sur 19) ont présenté des symptômes de dépérissement de branches ou de charpentières pendant la saison. Il n'y a pas eu d'observation de dégâts sur les fruits.

#### • COCHENILLES

**Les populations de cochenilles du mûrier se maintiennent à un niveau faible sur quelques rares parcelles.**

Les **cochenilles lécanines (photo ci-dessous)**, en recrudescence en Moyenne Vallée du Rhône depuis quelques années et rencontrées ponctuellement en Rhône-Loire, ont été problématiques sur certaines parcelles hors réseau. Pour rappel, l'essaimage est très étalé dans le temps et se produit pendant l'été (Il a débuté début juin en Moyenne Vallée du Rhône).



## • PUCERONS VERTS – *MYZUS PERSICAE*

Les premières fondatrices de *Myzus persicae* ont été repérées le 12 mars au sein du réseau. Les premières colonies étaient ensuite visibles mi-avril sur les parcelles du réseau et se sont maintenues jusqu'à mi-juin sur la plupart des parcelles, et jusqu'à fin juin pour les colonies les plus persistantes. Au printemps, 8 parcelles sur 14 ont été concernées par la présence de foyers, avec une pression importante sur une d'entre elles (plus de 50 % des arbres avec présence). Les premiers individus ailés ont été signalés mi-juin. Peu de parcelles étaient encore occupées en juin. **Les foyers ont pu être maîtrisés.**

## • THRIPS

**Ces insectes sont problématiques en Moyenne Vallée du Rhône, et affectionnent les conditions sèches et chaudes.**

Des adultes *Thrips meridionalis*, ont été observés dans les fleurs sur 5 parcelles au printemps (sur 13 régulièrement suivies) avec moins de 5 % de fleurs occupées pour 3 d'entre elles, et plus de 5 % sur les 2 autres. Bien que les risques aient été faibles à modérés pendant la floraison du fait de la météo souvent fraîche et humide, ces thrips ont été plus fréquemment observés qu'en 2017, sans pour autant entraîner de dégâts sur fruits.

En période de production des fruits, la recherche du thrips *Frankliniella occidentalis* sur jeunes pousses, a permis de repérer la présence d'adultes à partir du 4 juin en Moyenne Vallée du Rhône. L'été chaud et sec à partir de juillet a été favorable au développement des populations. Au total, 13 parcelles sur 18 étaient concernées par la présence sur pousses avec un nombre d'individus important (jusqu'à 164 adultes comptabilisés sur une parcelle le 9 juillet). **Le ravageur a pu être maîtrisé dans la plupart des situations car seules 2 parcelles présentaient des dégâts à la récolte, avec 4.5 % et 1 % de fruits avec des traces de décoloration.**

## • CICADELLE VERTE - *EMPOASCA VITIS*

Cet insecte qui est depuis quelques années fréquemment rencontré sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône a été bien visible cette saison. Les conditions climatiques très chaudes ont été très favorables à l'insecte, dont les dégâts entraînent la crispation des feuilles, aux extrémités des pousses en particulier. S'ils sont trop importants, ils peuvent pénaliser les jeunes vergers. **Au sein du réseau, 5 parcelles de pêchers ont été touchées pendant l'été avec parfois une forte présence et l'observation de dégâts en Moyenne Vallée du Rhône. Hors réseau, des parcelles d'abricotiers ont également été concernées.** Lorsqu'elles sont installées, les populations sont difficiles à maîtriser. Des battages sont nécessaires au mois de mai pour le repérage des premiers individus.

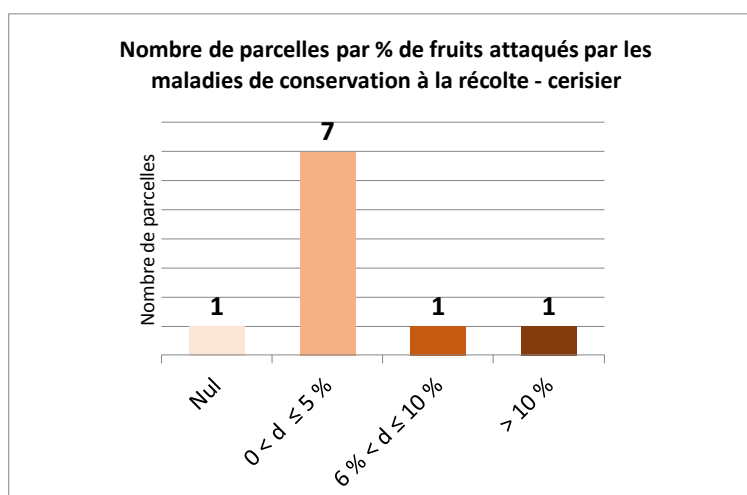
# CERISIER

## • MONILIOSES ET MALADIES DE CONSERVATION

La floraison s'est déroulée dans des conditions sèches au mois d'avril. Seule une parcelle a présenté des symptômes sur fleurs et rameaux au sein du réseau, ils sont apparus le 7 mai.

Le développement de monilioses et d'autres maladies de conservation a été par contre plus problématique du fait des conditions pluvieuses du mois de mai, qui ont également favorisé l'éclatement. Au sein du réseau, 9 parcelles sur 10 où un comptage a été réalisé étaient concernées par des dégâts sur fruits à l'approche de la récolte, ce qui est plus important qu'en 2017.





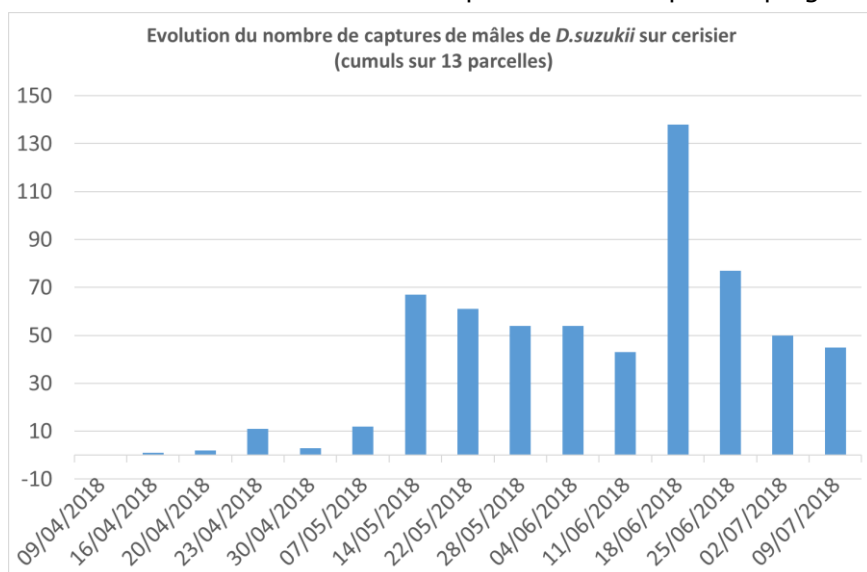
- MALADIES DU FEUILLAGE –CORYNEUM, CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE), GNOMONIA**

Les premiers symptômes de *Coryneum* et d'antracnose sont apparus le 28 mai sur feuilles. En été, des symptômes de *Coryneum* étaient présents sur 3 parcelles sur 19 avec moins de 10 % de feuilles touchées. Moins de 10 % de feuilles avec des symptômes d'antracnose étaient visibles sur 5 parcelles. Ces maladies ont vu leur progression ralentie voire stoppée sous l'effet des conditions très chaudes et sèches de l'été, et les arbres touchés n'ont pas subi de chute de feuilles préjudiciable. La présence de *gnomonina* qui se développe parfois en année humide, a été observée sur 2 parcelles (Drôme et Ardèche) à l'approche de la récolte mais avec une présence faible (1 % d'arbres concernés).

- DROSOPHILA SUZUKII**

Cette année, 13 pièges jaunes avec vinaigre de cidre dilué ont été suivis chaque semaine du début de coloration du fruit, jusqu'à la fin de récolte. Seuls les mâles ont fait l'objet d'un comptage. Des captures ont été observées sur tous les pièges, mais avec des niveaux variables (de 1 à 48 mâles par semaine entre la pose et la récolte selon les pièges). Pour rappel, il n'existe pas de corrélation entre le niveau de piégeage et l'intensité des dégâts.

L'insecte a été capturé en verger dès le début du suivi le 16 avril. Le cumul des prises, faible au démarrage a sensiblement augmenté la semaine du 14 mai. Il est resté stable et plus élevé qu'en 2017 au printemps avant une nouvelle augmentation pour atteindre un pic le 18 juin. Les prises ont ensuite diminué, les fruits en cours de récolte étant devenus plus attractifs que les pièges.

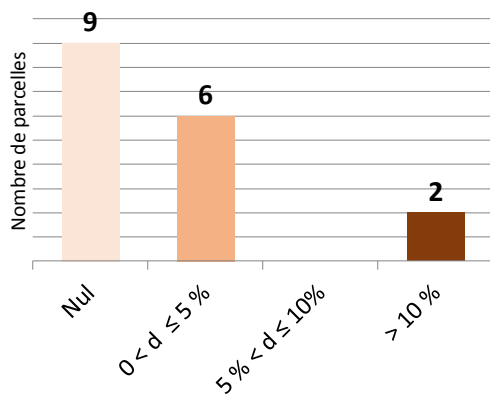


Dégât sur cerise – photo FREDONRA



C'est fin mai, que les premières attaques ont été signalées sur Burlat en Moyenne Vallée du Rhône (semaine du 22 mai), ils sont restés faibles jusqu'à mi-juin avant de se généraliser. La pression est en effet devenue très importante la semaine du 18 juin pour les variétés alors en cours de récolte, et pour les variétés tardives qui ont suivi. Le risque était d'autant plus élevé que de nombreux fruits pourris étaient restés sur certaines parcelles sous l'effet des conditions pluvieuses de mai.

Classement des parcelles par % de fruits attequés par *D.suzukii* à la récolte - cerisier



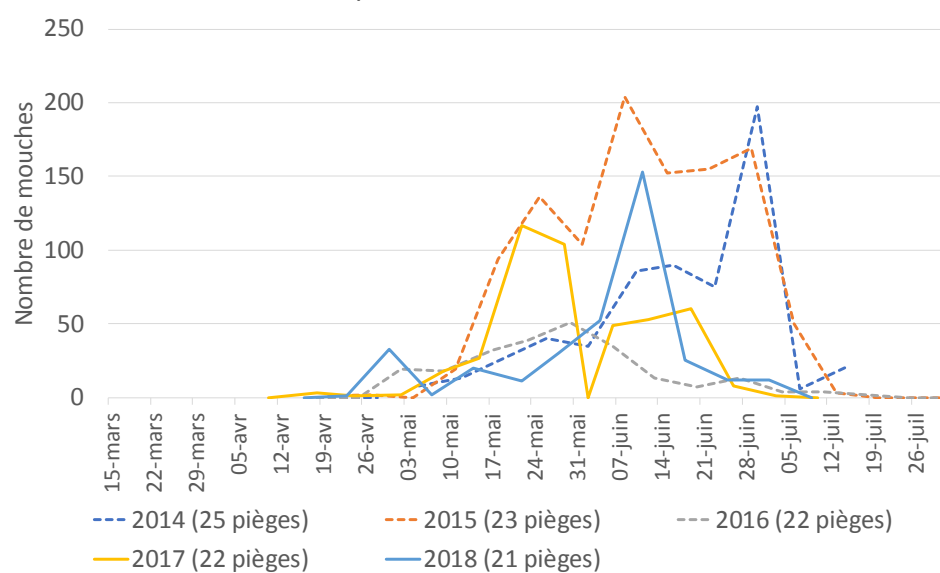
Au sein du réseau, sur 17 parcelles de référence (variétés de mi-saison principalement récoltées avant fin juin), où un comptage a été effectué, 8 parcelles présentaient des dégâts avec plus de 10 % de cerises touchées sur 2 d'entre elles. Au sein du réseau, le nombre de parcelles touchées est plus faible qu'en 2017. Mais hors réseau, la situation a été plus problématique qu'en 2017 pour les variétés récoltées à partir de la semaine 24, et comme chaque année, pour les variétés les plus tardives. Même si les conditions ont été très chaudes et sèches en juillet, les populations recherchent les zones les plus humides, qu'elles trouvent souvent au sein du feuillage et deviennent alors plus dommageables encore dans ces conditions.

La prophylaxie est la solution indispensable à mettre en œuvre dans toutes les parcelles concernées pour maintenir un niveau de pression le plus bas possible (récupération et destruction contrôlée des déchets, le moins de fruits au sol et sur les arbres, etc...). Si les populations parviennent à s'installer, il devient alors difficile de les maîtriser et le niveau de dégâts augmente rapidement.

### • MOUCHE DE LA CERISE—RHAGOLETIS CERASI

La première capture a été observée sur un piège de Moyenne Vallée du Rhône le 18 avril. Le vol est resté faible pendant plusieurs semaines avant d'augmenter progressivement à partir du 22 mai. Il s'est intensifié à partir du 4 juin pour atteindre un pic le 11 juin avec 153 captures au total sur l'ensemble des pièges. Le nombre de prises total a été proche de celui enregistré en 2017, mais le vol a été moins étalé en se déroulant essentiellement sur les 3 premières semaines de juin. Un signalement de dégâts avec 1 % à 6 % de fruits attequés, a été fait sur 6 parcelles sur 18 à l'approche de la récolte. **Les attaques sont secondaires, par rapport à celles de *D. suzukii*, mais la mouche de la cerise a causé quelques dégâts sur certaines parcelles.**

Courbes de captures de *R. cerasi*- Toutes zones



## • CHENILLES DEFOLIATRICES

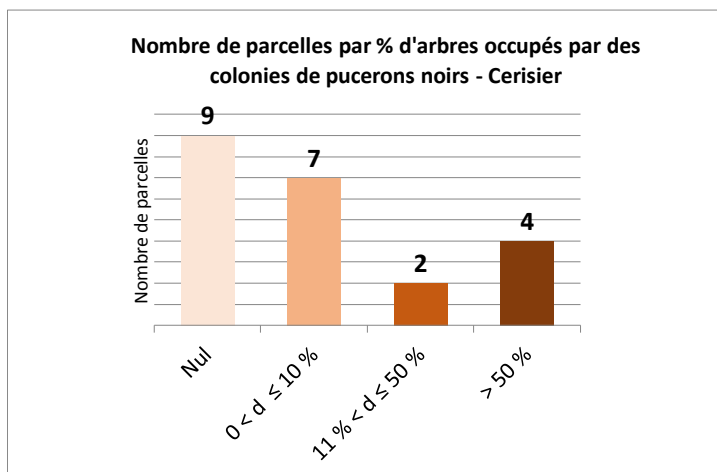
Les chenilles défoliatrices peuvent poser problème dans quelques rares parcelles, mais cela n'a pas été le cas au sein du réseau. Les premières chenilles ont été observées le 24 avril en Rhône-Loire, et le 30 avril en Moyenne Vallée du Rhône. **Trois parcelles sur 11 présentaient des dégâts sur les pousses au sein du réseau fin avril, avec moins de 5 % d'arbres concernés. La pression a été moins importante qu'en 2017.**

## • COSSUS

Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers. Les chenilles creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable, ou trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. **Cet insecte est parfois rencontré, dans le secteur Rhône-Loire, où il cause des dégâts plus ou moins importants selon les années en fonction du déroulement du cycle qui peut durer de 2 à 4 ans selon les individus et les conditions climatiques. Aucun dégât n'a été signalé au sein du réseau BSV cette année.**

## • PUCERONS NOIRS —MYZUS CERASI F.

Les premières fondatrices ont été signalées le 30 mars en Rhône-Loire et le 16 avril en Moyenne Vallée du Rhône. 13 parcelles sur 22 présentaient des foyers en début d'été dont 6 avaient 50 % à 100 % d'arbres occupés. Dans certains cas, les foyers de *Myzus* ont été problématiques en persistant jusqu'au moment des récoltes, avec un risque de miellat sur les fruits. Des auxiliaires (syrphes, coccinelles...) étaient visibles dans certains foyers.



## • ACARIENS/PHYTOPTES

Au printemps, un comptage a été réalisé sur 10 parcelles, et 3 d'entre elles ont été sujettes à des dégâts de phytoptes sur feuilles avec de 2 % à 5 % d'arbres concernés (observation du 23 avril en tous secteurs). C'est moins qu'en 2017, et bien que les conditions estivales aient été très favorables, il n'y a pas eu de remontées de populations pendant l'été.

# 🌀 TOUTES ESPECES FRUITS A NOYAU

## • ALEAS CLIMATIQUES

L'épisode de gel du 25 au 28 février a entraîné des dégâts sur certaines variétés d'abricotiers plus ou moins importants suivant les secteurs et la sensibilité (jusqu'à absence totale de fruits). Ensuite, il y a eu plusieurs épisodes de grêle en Moyenne Vallée du Rhône entre fin avril et mi-juin. Les chutes de grêle survenues sur certains secteurs du Rhône (Irigny, Messimy, St Genis-Laval) le 14 et 15 juillet ont entraîné des blessures importantes sur le feuillage et les fruits.

Parcelle de pêcher grêlée sur Irigny (69) – photo La Dauphinoise



## • XYLELLA FASTIDIOSA

La bactérie *Xylella fastidiosa*, transmise et véhiculée par des insectes vecteurs, s'attaque à un très large spectre de végétaux : vignes, oliviers, arbres fruitiers (Prunus), agrumes, caféiers, chênes, luzerne, etc. A ce jour, six sous-espèces de *Xylella fastidiosa* ont été identifiées dans le monde : *multiplex*, *pauca*, *fastidiosa*, *sandyi*, *morus*, *tashke*. Chacune de ces sous-espèces présente un spectre de souches et de plantes hôtes spécifiques.

Bactérie du xylème, *Xylella fastidiosa* empêche la plante de s'alimenter en gênant les mouvements de la sève brute. Les symptômes de ses manifestations sont peu spécifiques (flétrissement, brûlures foliaires) et rendent difficile sa détection. Une analyse en laboratoire est indispensable.

**La bactérie a été détectée pour la première fois en France en 2015. A ce jour, les foyers se situent en Corse et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.**

Au sein du réseau BSV régional, il n'y a pas eu de signalement de dépérissement suspect. Hors réseau, la Fredon a centralisé des signalements de feuilles suspectes sur **un olivier, un laurier, un chêne le 24 avril à Grignan (26), puis le 23 mai sur un chêne à St Paul-trois-Châteaux (26). Les échantillons prélevés sont revenus négatifs du laboratoire.**

Dans le cadre de la Surveillance Officielle des organismes Réglementés ou Emergents, la Fredon a réalisé des inspections *Xylella fastidiosa* en Rhône-Alpes sur pêcher, abricotier, prunier et cerisier. Elles se sont déroulées sur 90 parcelles choisies aléatoirement durant l'été, à raison d'une visite, sur la période du 28 juin au 22 août. **Un seul prélèvement a été effectué, sur une parcelle de pêchers située sur Les Chères dans le Rhône. L'analyse en laboratoire n'a pas révélé la présence de la bactérie.**

Nombre de parcelles inspectées par département et par espèce dans le cadre de la surveillance SORE *Xylella fastidiosa*

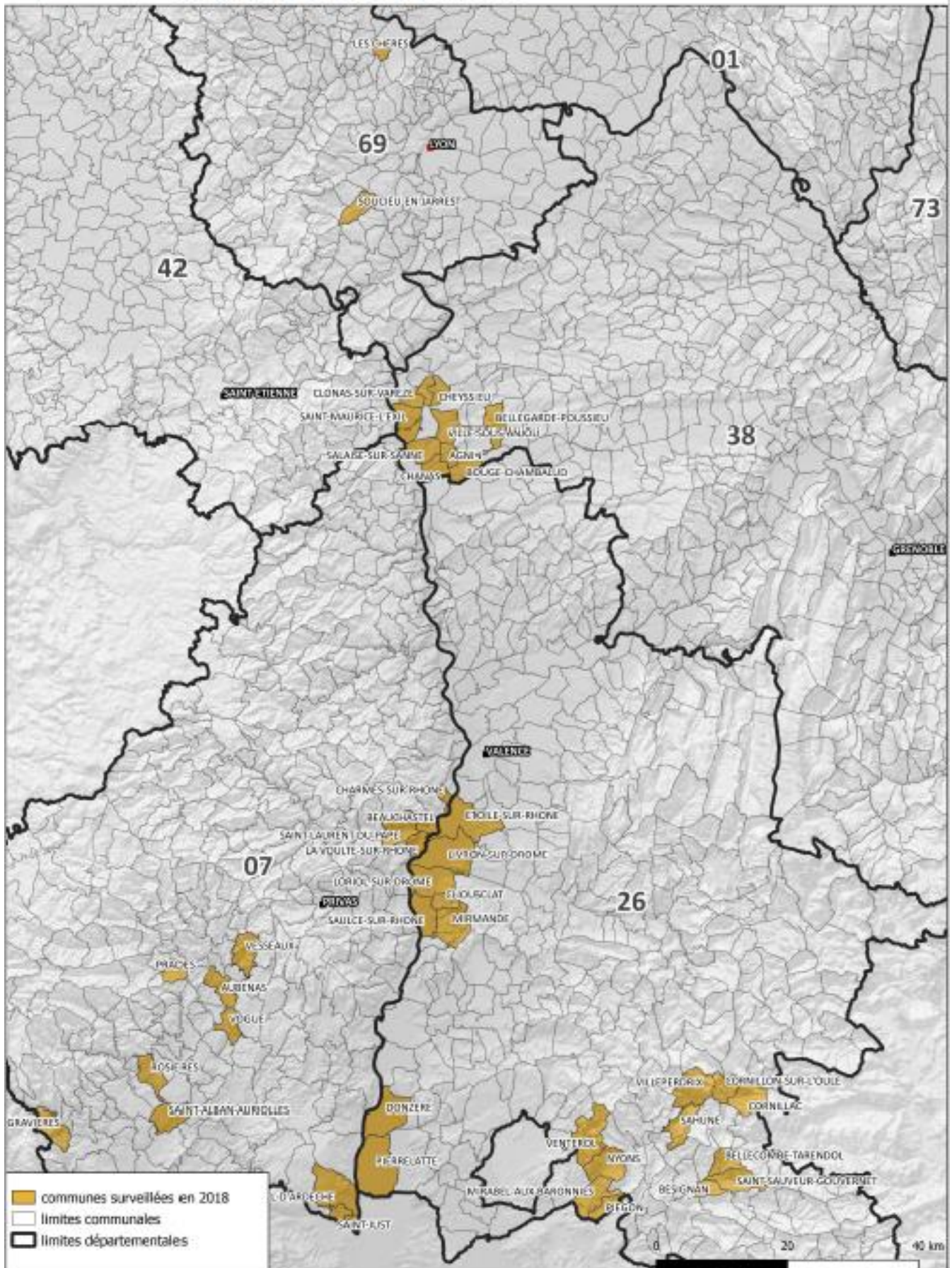
Département	Abricotier	Cerisier	Pêcher	Prunier	Total
07	9	5	10	1	25
26	10	6	10	5	31
38	5	4	5	5	19
69	5	4	5	1	15
<b>Total</b>	29	19	30	12	90

Pour plus d'informations sur la bactérie, consultez les pages spécifiques :

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>  
[https://shiny-public.anses.fr/Xylella\\_fastidiosa/](https://shiny-public.anses.fr/Xylella_fastidiosa/)

## Surveillance Xylella Fastidiosa / SORE arbo 2018

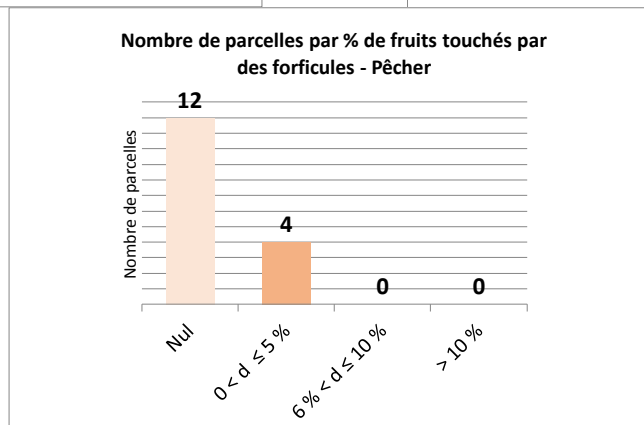
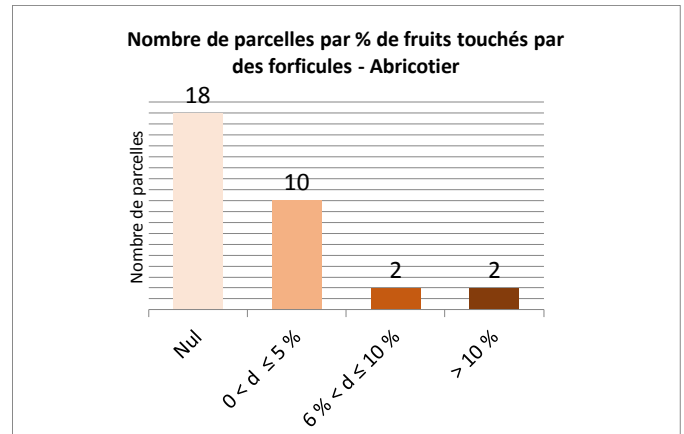
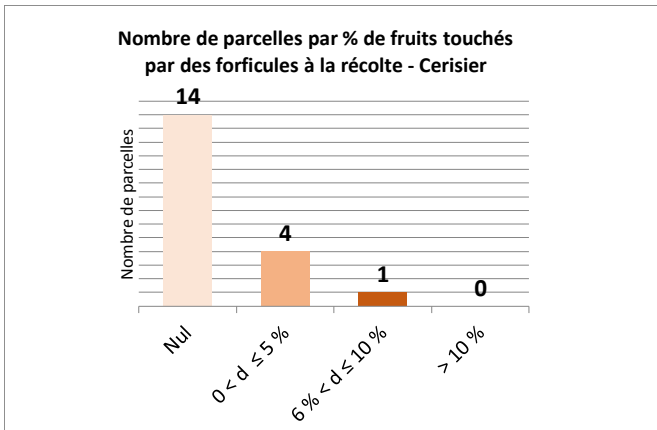
### Communes surveillées



## • FORFICULES—FORFICULA AURICULARIA

Les premiers forficules visibles ont été repérés dans les arbres le 14 mai sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, puis à partir du 22 mai sur abricotier dans le Nyonsais-Baronnies et ils étaient présents le 28 mai sur toutes cultures en tous secteurs. L'insecte a été régulièrement rencontré sur toutes espèces pendant l'été parfois en quantité importante. La présence de morsures a été signalée à l'approche de la récolte sur 14 des 32 parcelles d'abricotiers suivies, et sur 4 parcelles de pêchers sur les 16 suivies. Sur cerisier, 5 parcelles sur les 19 suivies étaient concernées par des attaques. **La pression a été plus importante qu'en 2017 en particulier sur pêcher et abricotier.**

**La majorité des parcelles touchées présentait des attaques faibles, avec moins de 5 % de fruits touchés.**



## • PUNAISES

### Punaises communes

Les punaises ont été très actives en verger, des individus (punaises communes non identifiées) ont en effet été repérés le 25 mai sur abricotiers hors réseau, et le 11 juin sur une parcelle de pêcher en Rhône-Loire. Des dégâts ont été signalés sur une parcelle d'abricotiers de Moyenne Vallée du Rhône le 18 juin avec 2 % de fruits touchés (déformations dues à des piqûres au moment du grossissement du fruit).

### Punaises diaboliques

Une vigilance est en place depuis 2015 lors des visites de parcelles. Il n'y a pas eu de repérage d'*Halyomorpha halys* en verger durant la saison sur fruits à noyau. Mais **cet automne a été marqué dès la fin du mois de septembre par de nombreux signalements de pullulations de punaises diaboliques dans des habitations.** A cette période, les punaises recherchent des abris pour passer l'hiver et se regroupent, elles sont donc plus facilement observables. Mais le développement de cet insecte a pris de l'ampleur cette année dans toute la France, en témoignent les nombreux signalements reçus par l'INRA sur sa plateforme AGIIR (jusqu'à 400 signalements en une semaine mi-octobre), et le nombre d'individus observés.

Bien qu'ils n'aient pas été encore tous validés (une nouvelle carte INRA à jour devrait paraître en début 2019), il n'y a pas de doute sur le fait que **les populations d'*Halyomorpha Halys* sont désormais bien installées en France.**

**Une vigilance accrue devra être mise en place dès le début du printemps pour analyser le risque que ces nouvelles populations représentent en verger.** Pour rappel, *Halyomorpha halys* est polyphage et reprend son activité dès le mois de mars. Elle est un ravageur important des cultures en Suisse et en Italie.

Pour plus de renseignements avec une aide pour identifier cet insecte (à ne pas confondre avec *Rhaphigaster nebulosa*, la punaise grise), consultez la page : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20537/Agir-Mieux-connaître-et-declarer-la-punaise-diabolique>

- **METCALFA PRUINOSA**

Les conditions très chaudes de l'été ont favorisé le développement de l'insecte. Il a été rencontré sur pêcher et abricotier dès le mois de juin et régulièrement pendant l'été.

- **CAMPAGNOLS**

Les populations restent problématiques notamment celle du campagnol provençal qui entraîne la mortalité d'arbres surtout dans les jeunes plantations. De nombreuses parcelles sont concernées.

- **LA PROPHYLAXIE**

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

**La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :**

**-la prophylaxie spécifique à la création du verger**

**-les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger**

**-celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations risquées**

**Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :**

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Cécile BOIS – [cecile.bois@aura.chambagri.fr](mailto:cecile.bois@aura.chambagri.fr)

**Animateur filière/Rédacteur :** Anne-Lise CHAUSSABEL - [anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr](mailto:anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr) / Manuela DAGBA – [manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr)

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Lorifruit, Valsoleil, Inovappro, FREDON 26, FREDON 38, FREDON 07, FREDON 73-74, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA, Ferme de la Maye, Earl Coteau Sud, Earl Les Flouries.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*